

(1)

(N° 139.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MAI 1879.

Crédits supplémentaires au Budget du Ministère de l'Instruction publique
pour l'exercice 1878 (1).

RAPPORT

SUR DES AMENDEMENTS DU GOUVERNEMENT,

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. LÉON D'ANDRIMONT.

MESSIEURS,

Les amendements, comprenant des crédits supplémentaires au Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1878, lesquels s'élèvent à fr. 36,779 97 c, n'ont soulevé aucune observation en section centrale; elle vous en propose l'adoption.

Le Rapporteur,
LÉON D'ANDRIMONT.

Le Président,
J. GUILLERY.

(1) Projet de loi, n° 118.

Rapport n° 132.

Amendements, n° 133.

(2) La section centrale, présidée par M. GUILLERY, était composée de MM. d'ANDRIMONT, DOHET, DE MACAR, MALLAR, DE JONGHE d'ARDOYE et DE VRIJNS.
